

Samarois étaient cabanés dans une île plus bas que leur village, peut-être pour avoir plus facilement du bois que dans leur village qui est sur le bord d'une prairie, peut-être aussi crainte de leurs ennemis. Nous ne pûmes pas bien voir s'ils étaient beaucoup de monde; ils paraissaient beaucoup nombreux, quoique la plus grande partie de leur monde fut à la chasse.....

On commença à trouver des cannes au cap St-Antoine. Il y avait aussi une sorte d'arbres, gros et semblables à un bois blanc qui jette une certaine gomme d'une très-bonne odeur. On trouve aux bords du Mississipi quantité d'arbres fruitiers inconnus en Canada dont le fruit nous trouvions encore quelquefois aux branches. Je m'étais oublié que dès que nous fûmes dans Mississipi, nous ne nous apercevions point que nous étions en hiver, et plus nous descendions plus nous trouvions de chaleur, les nuits cependant y sont fraîches..

Le 16<sup>ème</sup> nous partîmes de Sabacho et il ne nous arriva rien de particulier et nous ne trouvâmes rien de remarquable jusqu'aux Akansças, si non que nous tuâmes un certain oiseau, gros environ comme un cygne, qui a le bec long environ d'un pied et la gorge d'une grandeur extraordinaire. On dit qu'il y en a qui sont si grandes qu'il y tiendrait un minot de blé. Celui que nous trouvâmes était petit et on aurait bien tenu dans sa gorge un demi-minot de blé. L'on dit que cet oiseau se met dans un courant, et ouvrant son large bec, prend le poisson qu'il foure de lui-même dans sa gorge. Nos français appelaient cet oiseau : chiteck...

Le jour de la St-Jean, après avoir fait environ 5 lieues, nous vîmes un des canots de bois et un sauvage sur le bord de l'eau. Comme nous étions proche et que nous avions peur qu'en nous voyant il prit la fuite, un de nos hommes prit le calumet et chanta. Il fut entendu du village qui était proche; une partie s'enfuit, les autres apportèrent le calumet et vinrent nous recevoir sur le bord de l'eau.

Ils nous frottaient en nous abordant et ensuite se frottaient eux-mêmes, marque d'estime parmi les sauvages. Ils nous prirent sur leurs épaules et nous portèrent dans la cabane d'un chef. Il y avait une cote de terre grasse à monter; celui qui me portait succombait sous le fardeau. J'avais peur qu'il me laissât tomber, de sorte que je descendis malgré lui et montai la cote. Mais aussitôt que je fus monté il fallut absolument que je me misse sur son dos, pour me porter jusqu'à la cabane. Les jeunes gens apportèrent tout ce que nous avions dans la même cabane. Quelque temps après, il nous vinrent chanter le calumet pour nous, et, le lendemain au soir, ils nous portèrent dans une autre cabane où, nous ayant fait asseoir, M. de Tonty et nous trois, sur des peaux d'ours, et quatre chefs ayant pris chacun un calumet qu'ils avaient mis devant nous, les autres se mirent à chanter en frappant sur des espèces de tambours faits de pots

de terre sur lesquels ils mettent une peau. Ils tiennent à la main chacun une gourde où il y a des graines qui font du bruit, et leurs chants s'accordant au son de ces tambours et au bruit de ces gourdes, cela fait une musique qui n'est pas des plus agréables; pendant cette harmonie, un sauvage qui était derrière moi bétait. Nous fûmes bientôt dégoûtés de cette cérémonie qu'ils font à tous les étrangers qu'ils considèrent, et qu'il faut subir, si on ne veut pas passer pour avoir le cœur mal fait et quelques mauvais desseins. Nous mîmes de nos gens à notre place, après y avoir un peu demeuré; ils eurent le plaisir d'être bercés toute la nuit. Le lendemain ils nous firent présent d'un petit esclave et de quelques peaux que nous payâmes par un présent de couteaux et autres choses qu'ils estiment beaucoup.....

Les sauvages paraissent d'un très-bon naturel. Nous étions à tout moment appelés en festins. Ils ont une fidélité extraordinaire: ils transportent tout ce que nous avions dans une cabane, et cela y demeura deux jours sans qu'on n'y prit rien; il n'y eut rien de perdu. Un de nos gens ayant oublié son couteau dans une cabane, un sauvage le vint aussitôt rapporter. Les sauvages ont abondamment blé, fèves, citrouilles. Pour de la viande quoiqu'ils soient dans un bon pays de chasse, étant accablés de maladies et craignant continuellement leurs ennemis, nous n'en vîmes pas dans leurs villages. Ils se cabanent comme les Hurons, se servant de grands pots de terre au lieu de chaudières, et de cruches fort bien faites pour mettre leur eau. Je n'ai point vu encore des sauvages si bien faits.

Nous demeurâmes dans ce village deux jours et demi, et, après y avoir planté une croix que nous leur dîmes être le signe de notre union, nous partîmes le 30 de décembre pour aller à un autre village, qui est éloigné de celui-là environ de 9 lieues. Ce nous fut une peine très-sensible de nous séparer de M. de Tonty qui ne put venir avec nous pour quelques raisons. Il aurait bien souhaité nous accompagner dans les autres nations où nous allions, mais les affaires le rappelaient au plus tôt aux Illinois. C'est l'homme qui connaît le mieux le pays. Il a été deux fois à la mer; il a été dans la profondeur des terres jusqu'aux nations les plus éloignées, il est aimé et craint partout. Si on faisait la découverte de ces pays, je ne pense pas qu'on pût le confier à un homme plus expérimenté que lui. Je ne doute pas, Monseigneur, que Votre Grandeur ne se fasse un plaisir de reconnaître les obligations que nous lui avons.

Le 4 de janvier nous fûmes cabaner à l'embouchure de la rivière des Akansças, où les français qui s'en retournaient ne nous voulurent donner qu'un jour pour écrire. J'espérais avoir plus de temps pour le faire, espérant remonter des Akansças aux Illinois, mais, comme nous allons bien plus bas, j'ai peur que les lettres que nous écrivons dans la suite ne soient pas tenues cette année, les occasions étant parties avant que nous arri-

viens aux Illinois. C'est pourquoi je prie Votre Grandeur de m'excuser si celle-ci est un peu mal agérée. Le temps me presse si fort que je ne puis pas même écrire à l'un de nos Messieurs que je vous prie de me permettre de saluer et me recommander à leurs Saints-Sacrifices. J'espère que Votre Grandeur voudra bien m'accorder la même faveur, et qu'Elle aura bon souvenir devant Notre Seigneur de celui qui est avec un très-profond respect

De Votre Grandeur,  
Monseigneur,  
le très-humble et obéissant serviteur,  
J.-F. Buisson St-Cosme, Ptre,  
Missionnaire indigne.

#### Charade.

La jeunesse est mon entier,  
Mais trop tôt mon dernier  
L'arrête dans son premier.

Les mots des derniers logoglyphes sont lancette et charge.

Un jour qu'un prédicateur déclamaient contre la coquetterie des femmes, il dit qu'il y en avait une dans l'auditoire dont la galanterie avait éclaté, et qu'il leur allait nommer cette malheureuse, pour lui donner de la confusion de son désordre.

—Mais non, dit-il, je ne la nommerai pas; la charité chrétienne me le défend. Cependant userai-je de ménagement avec le vice? Non, je vais lui jeter ma calotte, et par là, sans vous la nommer, parce qu'il m'est défendu, je vous la ferai connaître.

Puis ayant feint de jeter sa calotte, il s'écria :

—La voilà cette infâme, la voilà!

Toutes les femmes baissèrent la tête pour éviter le coup. Alors le prédicateur s'écria :

—Bon Dieu! je croyais qu'il n'y en avait qu'une, mais je vois que la plupart de vous, mesdames, ne valent pas mieux que celle que je voulais dire.

#### Conditions de ce Journal.

L'Abcille paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.

Toute lettre d'abonnement, correspondance, etc., doit être adressée à M. E. Verret, Petit Séminaire de Québec, agent général de l'Abcille.

Agents: à la petite salle, M. P. Ruel; chez les externes, MM. J. Feuiltaut et S. Joliceur; à Nicolet, M. F. Cormier; à Sts. Thérèse, M. T. Lord; à Rimouski, M. A. Gagnon.